



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Clarifications sur l'appel de propositions du manoir Rouville-Campbell :

La Ville de Mont-Saint-Hilaire réaffirme son engagement de transparence et d'intégrité dans sa démarche de recherche d'un opérateur hôtelier

Ville de Mont-Saint-Hilaire, le 9 octobre 2024 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire tient à rectifier certaines allégations erronées et diffusées récemment dans le Journal de Montréal concernant son appel de propositions *DG24-01 pour le bail commercial et opérations hôtelières du manoir Rouville-Campbell*, un joyau patrimonial qu'elle s'engage à préserver conformément à ses compétences municipales et à la *Loi sur le patrimoine culturel*. La Ville réitère son engagement de transparence et d'intégrité dans sa démarche.

Bien qu'elle n'y soit pas tenue, la Ville a choisi d'utiliser le processus d'appel d'offres public afin d'ouvrir le marché au plus grand nombre de candidats possible. Cet appel d'offres qualitatif, qui prévoyait des critères d'admissibilité de la part des soumissionnaires potentiels, a été préparé en collaboration avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton, afin d'assurer une orientation claire et respectueuse des conditions du marché.

Comme mentionné dans un communiqué datant du 6 août dernier, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a reçu deux soumissions pour l'appel de propositions du manoir. L'une de ces soumissions, celle de la société en commandite Manoir RC S.E.C ne s'est pas qualifiée, c'est-à-dire qu'elle n'a pas obtenu la note de passage selon la grille d'évaluation des critères d'admissibilité énoncés dans l'appel de propositions. L'enveloppe de prix n'a donc pas été ouverte. Quant à la soumission de Bonne Entente (2021) inc., cette dernière a dû être écartée au stade préliminaire en raison de sa non-conformité. En effet, un des partenaires de ce groupe a agi à titre de sous-traitant pour la firme Raymond Chabot Grant Thornton dans la préparation de l'appel d'offres. Or, selon les règles d'intégrité en vigueur dans le cadre d'un appel d'offres public, il est interdit à toute personne impliquée dans l'élaboration d'un appel de propositions d'y soumissionner. Après vérification avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton, il est apparu que nous étions bien dans ce cas de figure.

Tout au long de cette démarche, la Ville s'est assurée de respecter, comme elle se doit, les formalités applicables à un appel d'offres public. Bien que le résultat de cette démarche ne soit pas concluant pour le moment, cela ne remet aucunement en cause la volonté de mener ce projet à terme.

Un engagement inébranlable envers la protection du patrimoine

« Nous faisons preuve de rigueur dans chacune des démarches que ce don requiert. Nous prenons le temps de bien faire les choses. L'objectif est toujours de trouver un opérateur hôtelier qui désira lui aussi protéger et assurer la pérennité de cet immeuble patrimonial. Une analyse de l'ensemble des critères est en cours afin de garantir que nous puissions attirer des partenaires hôteliers de qualité, tout en veillant à protéger et valoriser le patrimoine bâti de notre municipalité. Des ajustements seront apportés au besoin, mais notre engagement envers la conservation de ce lieu emblématique et unique au Québec demeure inébranlable », mentionne le maire de Mont-Saint-Hilaire, M. Marc-André Guertin.

En ce moment, le manoir demeure un lieu dynamique, accueillant régulièrement des activités paramunicipales variées, des formations pour les régies municipales, des productions télévisuelles, ainsi qu'un marché de Noël, entre autres. Il est important de rappeler que les frais liés à son acquisition et son utilisation actuelle sont très limités. La location du site à plusieurs grandes productions télévisuelles a généré des revenus substantiels pour l'administration municipale. Vous pouvez d'ailleurs consulter l'ensemble des revenus et dépenses audités dans la section « Grands projets » du portail citoyen à l'adresse clic.villemsh.ca.

Pour suivre la démarche actuelle et l'avancement du dossier, vous êtes invités à vous abonner au projet « Manoir Rouville-Campbell » sur le portail citoyen. Vous serez ainsi notifié lorsque des modifications seront apportées au contenu.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. En mode 100 % solution, elle passe à l'action pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. La Ville s'assure ainsi de mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins de l'ensemble des citoyens et des citoyennes de façon durable, visant à réduire son impact environnemental, dans une perspective de bien commun.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca